



COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADEMIQUE
du vendredi 5 février 2010

Déclaration liminaire de SUD Education Académie de Nice

Le syndicat SUD Education souhaite profiter de l'installation de cette première CAPA de l'année 2010 pour dénoncer de nouveau les attaques subies par le service public d'éducation.

Tout d'abord, la réforme du lycée que le gouvernement cherche à imposer conduit à la suppression de nombreuses heures d'enseignement, et donc de postes. Rappelons que 40 000 postes ont été supprimés depuis trois ans. Cette réforme engendre aussi la disparition des conseillers d'orientation, et le renforcement de la hiérarchie scolaire et sociale.

De plus, l'augmentation du pouvoir du chef d'établissement et de l'autonomie des établissements instaure une inégalité de traitement entre les élèves des différents lycées.

Dans les collèges (et les lycées), la DGH imposée aux établissements oblige à diminuer les heures de cours, y compris dans les matières fondamentales tant vantées par le Président de la République.

Par ailleurs, la mise en place de la mastérisation sonne le glas des IUFM et d'une formation professionnelle de qualité pour les enseignants. En effet, la mise en place des stages (en particulier les stages en responsabilité) aura pour conséquence une dégradation de la formation, et pénalisera les étudiants qui auront du mal à mener de front études, préparation aux concours et travail pour financer leurs études. C'est encore une fois les étudiants les moins aisés mais aussi, de façon plus globale, les conditions d'enseignement qui en pâtiront.

De plus, nous nous prononçons pour la fusion des corps de statuts comparables. Nous revendiquons un corps unique d'enseignants avec :

- les mêmes formations et tronc commun, quel que soit le niveau d'intervention : une formation initiale et une formation continue adaptées à la demande de tous les personnels en les associant à leur déroulement
- le même statut, source d'unité des personnels
- le même temps de travail comprenant : la "présence face aux élèves", la concertation, le suivi individualisé, les relations avec les partenaires...
- une échelle unique de salaire de la maternelle à l'université.
- un avancement au même rythme pour tous avec la suppression de la notation sanction, pour mettre fin à l'arbitraire et à la concurrence entre personnels.

Enfin, nous dénonçons le processus de précarisation mené par le gouvernement et qui s'accroît. Les contrats précaires se multiplient au détriment de réels emplois de titulaires : contractuels qui attendent maintenant la titularisation évoquée par le président Sarkozy et vacataires chez les enseignants, mais aussi, chez les personnels administratifs ou de vie scolaire, AED, AVS, CAE, CAV transformés en CUI, énième contrat qui ne permet pas une réelle « insertion » mais une flexibilité du personnel qui reste exploité.

Le syndicat SUD Education continuera à lutter contre cette casse du service public qui ne fait que précariser le personnel et creuser les inégalités.